

LA MARÉE MONTE, IL FAUT AGIR

POINT DE VUE DES PME SUR
LA COOPÉRATION ENTRE
LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE FACE
AUX DÉFIS DÉMOGRAPHIQUES

JUIN 2018



FCEI
FÉDÉRATION CANADIENNE
DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE

En affaires pour vos affaires.^{sc}

La marée monte, il faut agir

Point de vue des PME sur la coopération entre les provinces de l'Atlantique face aux défis démographiques

*Kate Allen, analyste des politiques
Andreea Bourgeois, analyste principale*

© Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, 2018

La marée monte, il faut agir

Point de vue des PME sur la coopération entre les provinces de l'Atlantique face aux défis démographiques

Kate Allen, analyste des politiques

Andreea Bourgeois, analyste principale

Ce rapport est le deuxième d'une série d'études de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) qui présentent le point de vue des propriétaires de petites et moyennes entreprises (PME) sur les défis démographiques et l'avenir des provinces de l'Atlantique. Un récent sondage montre que la vaste majorité des chefs de PME sont favorables à l'idée d'une coopération accrue entre les gouvernements de l'Atlantique, estimant qu'il s'agit là d'un excellent moyen d'améliorer les perspectives des entreprises et des citoyens de la région.

Introduction

Les provinces de l'Atlantique sont confrontées à d'importants défis démographiques. Bien qu'une coopération régionale ne soit pas l'unique solution aux divers problèmes, les PME sont d'avis qu'une collaboration plus étroite entre les gouvernements pourrait les aider grandement à maîtriser les coûts et à stimuler l'économie régionale dans l'intérêt de tous les résidents.

Dans le premier rapport de cette série, intitulé *Le temps presse – pourquoi le vieillissement de la population des provinces de l'Atlantique devrait effrayer les gouvernements (et les contribuables)*, nous avons conclu que « les provinces de l'Atlantique font face à de réels défis démographiques, dont les conséquences, avec les *baby-boomers* qui commencent à quitter le marché du travail, se font déjà sentir dans les entreprises et les gouvernements. Ce vieillissement de la population aura une incidence importante sur les finances des gouvernements et le développement économique de la région¹. »

1. Erin McGrath-Gaudet, FCEI, *Le temps presse – pourquoi le vieillissement de la population des provinces de l'Atlantique devrait inquiéter les gouvernements (et les contribuables)*, Î.-P.-É., 2017.

Ce rapport présente le point de vue des PME sur la coopération entre les provinces de l'Atlantique, ainsi que des recommandations destinées à aider les gouvernements provinciaux à en faire une arme efficace pour s'attaquer aux défis les plus pressants.

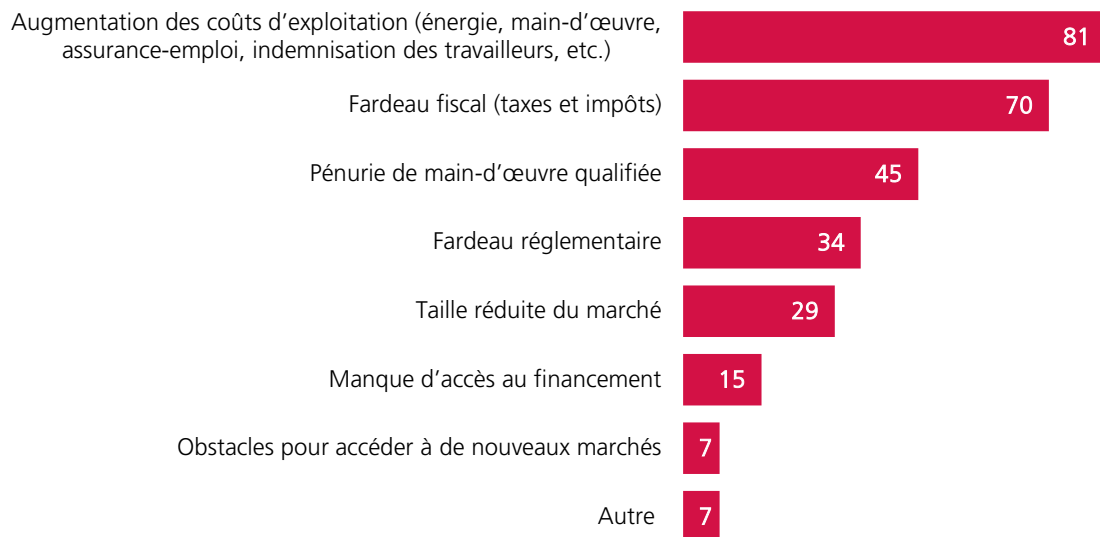
Les principaux défis de l'Atlantique

Dans le rapport précité, nous avons signalé que les répercussions les plus graves du vieillissement de la population et de la diminution de la main-d'œuvre ne se feront pas pleinement sentir avant quelques années. Toutefois, nos recherches montrent que les PME sont actuellement confrontées à de nombreux problèmes urgents qui ne feront qu'empirer à mesure que les pleins effets de la mutation démographique commenceront à se matérialiser.

La majorité des PME des quatre provinces de l'Atlantique ont désigné l'augmentation des coûts d'exploitation (81 %) et le lourd fardeau fiscal (70 %) comme étant les plus importants problèmes auxquels les entreprises sont actuellement confrontées. Viennent ensuite la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, le fardeau réglementaire et la taille réduite du marché pour les biens et services (Figure 1). Les chefs d'entreprise de toute la région s'entendent sur l'ampleur de ces problèmes (les résultats de chaque province sont présentés à l'Annexe A).

Figure 1

Selon vous, quels sont les principaux problèmes auxquels votre entreprise est actuellement confrontée? (% des réponses)



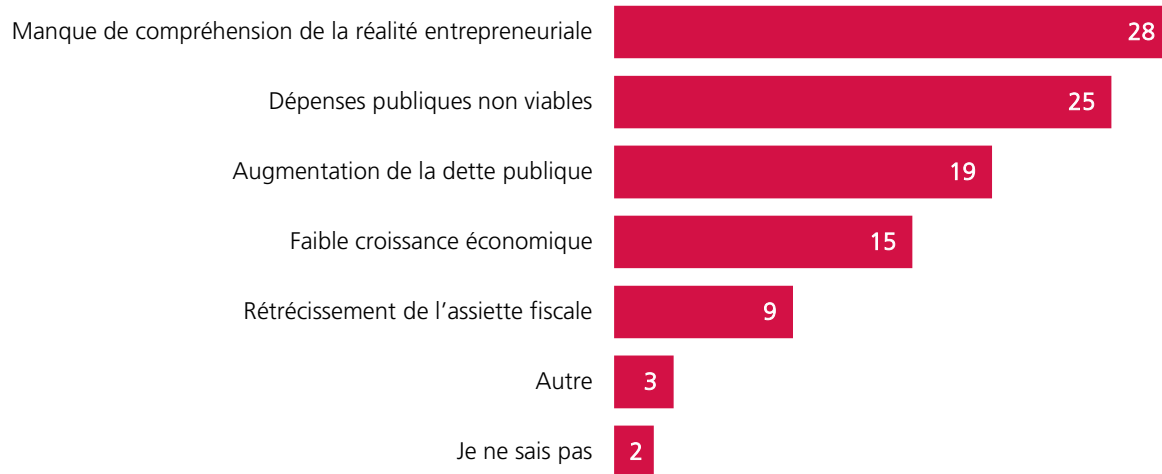
Source : FCEI, sondage sur la collaboration entre les provinces de l'Atlantique, sept. à oct. 2017, 713 réponses.

À cause de la hausse des coûts d'exploitation et des taux d'imposition élevés, les chefs de PME n'ont plus suffisamment de capitaux disponibles pour investir dans leur entreprise afin d'augmenter leur productivité et leur capacité concurrentielle. Dans l'ensemble, les propriétaires de PME de l'Atlantique croient que leur gouvernement provincial n'en fait pas assez pour créer un environnement propice à leur réussite. En fait, 28 % d'entre eux indiquent que le manque de compréhension de la réalité entrepreneuriale est le principal problème auquel se heurte leur gouvernement (Figure 2). Un quart d'entre eux cite les dépenses publiques non

viables comme principal problème, et près d'un entrepreneur sur cinq met en cause l'augmentation de la dette publique.

Figure 2

Selon vous, quel est le principal problème auquel le gouvernement de votre province sera confronté au cours des cinq prochaines années? (% des réponses)



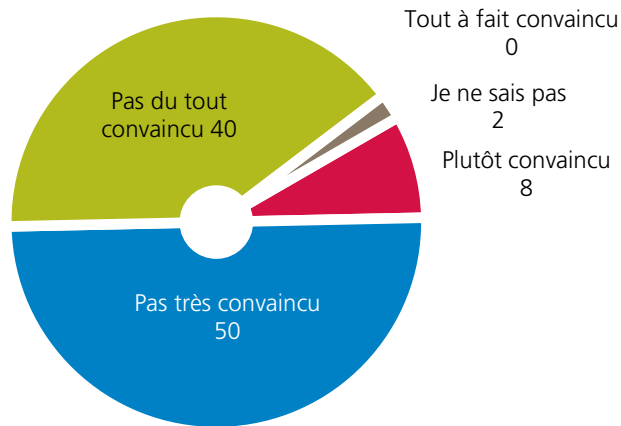
Source : FCEI, sondage sur la collaboration entre les provinces de l'Atlantique, sept. à oct. 2017, 713 réponses.

« Il n'y a aucun plan d'ensemble détaillé et cohérent pour encadrer le développement des secteurs qui dépendent des divers organismes et paliers du gouvernement. »
Membre FCEI, aubergiste, Nouvelle-Écosse

Non seulement les propriétaires de PME sont convaincus que les gouvernements ne comprennent pas la réalité entrepreneuriale, mais aussi ils n'ont pas confiance en leur capacité à prendre des mesures pour régler le problème. En fait, la vaste majorité des chefs d'entreprise (90 %) ne croient pas que le gouvernement de leur province arrivera à résoudre le principal problème auquel il fait face (Figure 3).

Figure 3

Dans quelle mesure êtes-vous convaincu que le gouvernement de votre province arrivera à résoudre ce problème? (% des réponses)



Source : FCEI, sondage sur la collaboration entre les provinces de l'Atlantique, sept. à oct. 2017, 713 réponses.

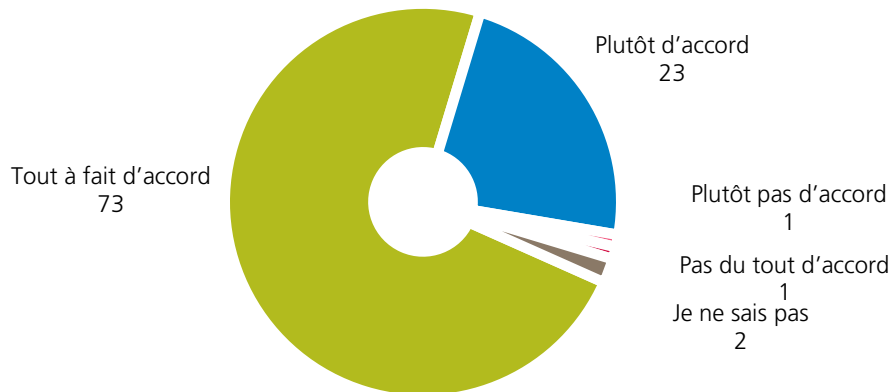
« Même si le gouvernement prétend soutenir les chefs de PME, il n'a aucune idée des obstacles qu'ils doivent surmonter. »
Membre FCEI, épicier, Nouvelle-Écosse

Un appui ferme pour la coopération

Une écrasante majorité de chefs de PME (96 %) est plutôt d'accord ou tout à fait d'accord pour dire que les gouvernements de l'Atlantique devraient unir leurs efforts afin de trouver des solutions à leurs problèmes communs et réduire les coûts (Figure 4).

Figure 4

Lorsqu'ils sont confrontés à des problèmes communs, les gouvernements des provinces de l'Atlantique devraient travailler ensemble pour trouver des solutions et réduire les coûts. (% des réponses)



Source : FCEI, sondage sur la collaboration entre les provinces de l'Atlantique, sept. à oct. 2017, 713 réponses.

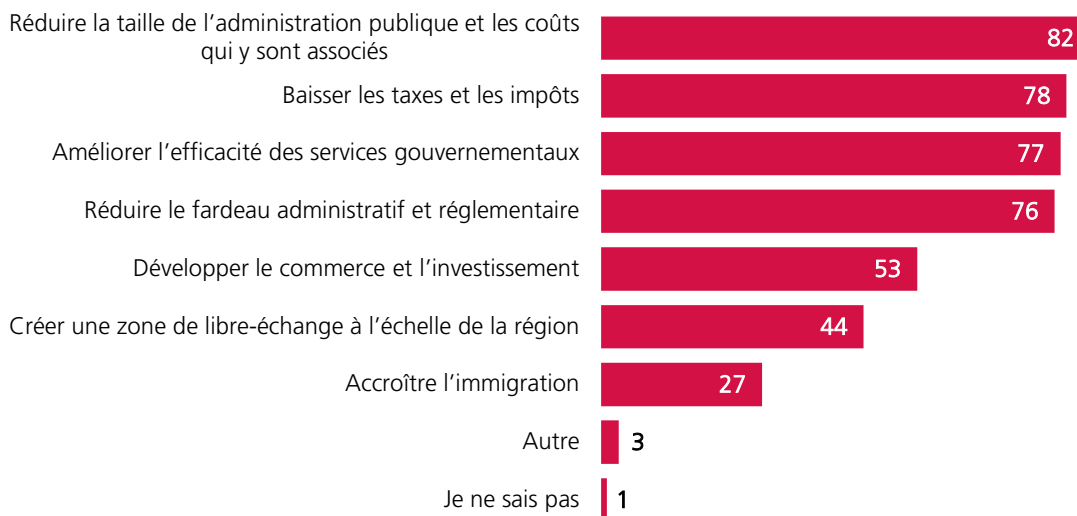
« Dans l'environnement économique actuel, les gouvernements de l'Atlantique devraient travailler de concert pour réduire leurs dépenses. C'est la seule solution sensée! »
Membre FCEI, propriétaire d'un terrain de camping, Nouveau-Brunswick

Les objectifs de la coopération

Selon les propriétaires de PME, cette coopération devrait se concentrer sur la production de résultats concrets qui contribueraient à la santé économique à long terme de l'Atlantique. Plus de huit entrepreneurs sur dix estiment que les principaux objectifs devraient être de réduire la taille de l'administration publique et les coûts qui y sont associés (82 %), de baisser les taxes et les impôts (78 %), d'améliorer l'efficacité des services gouvernementaux (77 %) et de réduire le fardeau administratif et réglementaire (76 %) (Figure 5).

Figure 5

À supposer que les gouvernements des provinces de l'Atlantique décident de travailler ensemble, sur quels objectifs devraient-ils se concentrer pour assurer la santé économique à long terme de la région? (% des réponses)



Source : FCEI, sondage sur la collaboration entre les provinces de l'Atlantique, sept. à oct. 2017, 713 réponses.

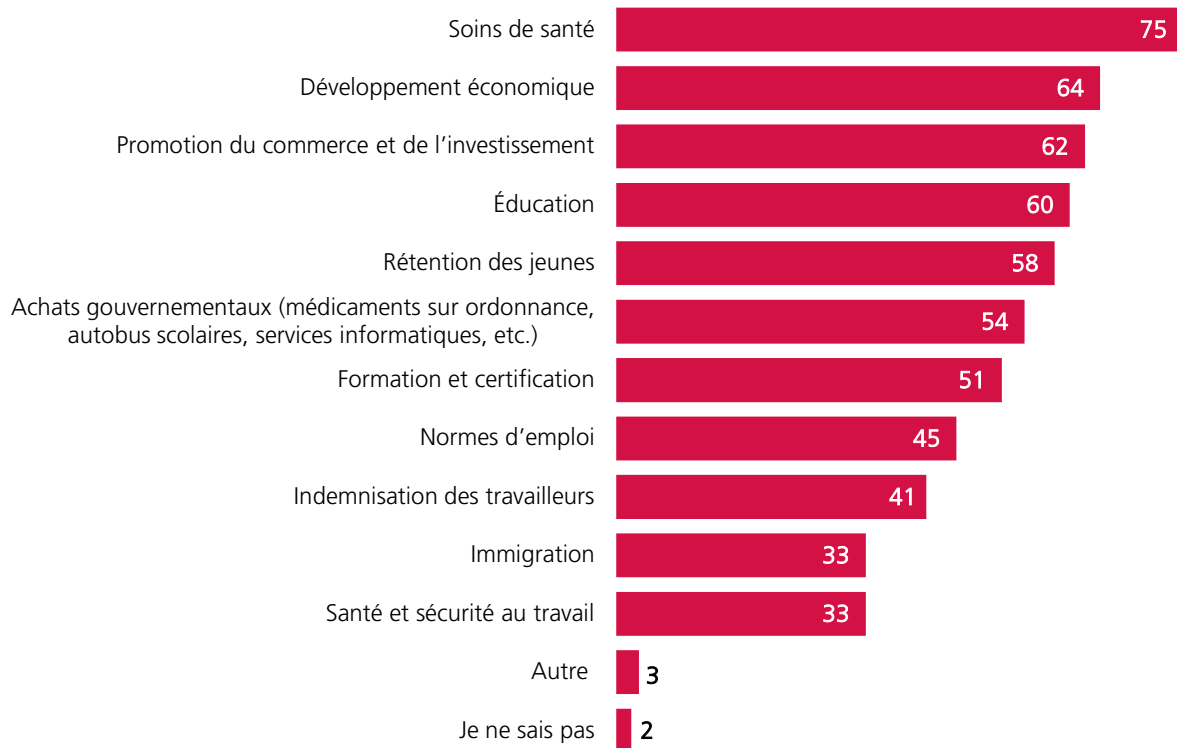
Étant donné que les impôts et les coûts de l'administration publique dans la région de l'Atlantique sont parmi les plus élevés du Canada, il n'est pas surprenant que ces enjeux soient une priorité principale des chefs de PME. Dans le premier rapport de cette série, nous avons souligné le fait que la pression sur les dépenses publiques continuera d'augmenter en raison du vieillissement de notre population. Cette réalité confirme le besoin de renforcer la coopération régionale afin de trouver des moyens plus économiques d'offrir des services publics de qualité et d'encourager le développement économique.

Domaines de coopération prioritaires

Dans l'objectif de bien cerner les domaines de coopération prioritaires, nous avons demandé aux sondés de nous dire quels sont ceux sur lesquels les gouvernements devraient concentrer leurs efforts. Voici les cinq principaux domaines retenus : soins de santé (75 %), développement économique (64 %), promotion du commerce et de l'investissement (62 %), éducation (60 %) et rétention des jeunes (58 %) (Figure 6).

Figure 6

À votre avis, quels sont les domaines prioritaires sur lesquels les gouvernements des provinces de l'Atlantique devraient travailler ensemble? (% des réponses)



Source : FCEI, sondage sur la collaboration entre les provinces de l'Atlantique, sept. à oct. 2017, 713 réponses.

La prochaine section donne un aperçu de certains domaines auxquels les PME accordent la priorité et sur lesquels les gouvernements provinciaux de l'Atlantique collaborent actuellement.

Soins de santé

Dans toutes les provinces de l'Atlantique, les soins de santé constituent la dépense publique numéro un. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les soins de santé se retrouvent au sommet de la liste des priorités par rapport auxquelles les propriétaires d'entreprise aimeraient voir une coopération plus étroite à l'échelle régionale. Le vieillissement rapide de la population et l'incidence élevée de maladies chroniques² (en particulier les maladies cardiovasculaires, les cancers, le diabète et les maladies respiratoires) sont des enjeux très préoccupants.

En février 2017, le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique (CPMA) a sollicité la collaboration des ministres de la Santé pour revoir le régime public d'assurance médicaments et étudier des stratégies pour maîtriser les coûts, trouver des solutions pour les inducteurs de coûts élevés comme le traitement des maladies rares, et améliorer les services. Le Conseil a également demandé aux ministres de la Santé d'établir conjointement des stratégies de gestion et de prévention des maladies chroniques, à commencer par le diabète. Bien que ces initiatives aient du potentiel et démontrent que les gouvernements provinciaux sont prêts à travailler ensemble pour réduire les coûts dans le domaine de la santé, le bilan de ces efforts n'a toujours pas été rendu public.

Développement économique et promotion du commerce et de l'investissement

Les propriétaires d'entreprise de l'Atlantique savent qu'il existe plusieurs façons de favoriser le développement économique. Par exemple, les obstacles actuels au commerce engendrent d'énormes coûts pour les entreprises et limitent leur capacité à croître. Si les gouvernements parviennent à réduire les coûts et la complexité du commerce régional et extérieur, les chefs de PME seront plus nombreux à pouvoir accéder facilement à un plus grand marché pour leurs produits et services³.

Sachant qu'une réforme réglementaire et une réduction du fardeau administratif sont d'excellentes façons de stimuler l'économie, lesquelles relèvent d'ailleurs entièrement de la responsabilité des gouvernements, ces enjeux sont essentiels à la santé économique à long terme de l'Atlantique. Selon 75 % des chefs d'entreprise, la réduction du fardeau administratif devrait être l'un des principaux objectifs de la coopération. Les efforts actuellement déployés à cet effet par les provinces suivent de près les priorités des PME et semblent très prometteurs.

Il serait impensable d'aborder la question du développement économique sans parler du lourd fardeau des taxes et des impôts qui pèse sur les PME de l'Atlantique. Les entrepreneurs citent invariablement le fardeau fiscal global comme étant la principale source de préoccupation de leur entreprise⁴. Concrètement, ils demandent à leurs gouvernements de mettre en place un cadre fiscal et réglementaire suffisamment concurrentiel pour attirer de nouveaux investissements du fait de ses propres mérites, plutôt que grâce à des subventions ou à des mesures incitatives, tout en encourageant les entreprises existantes à croître, à embaucher, à investir et à innover.

2. Agence de la santé publique du Canada. [<http://www.phac-aspc.gc.ca/canada/les-regions/atlantique/atlantique-fra.php>] (Consulté le 19 mars 2018).

3. FCEI, *Création d'un « Nouveau partenariat de l'Est »*, Î.-P.-É., octobre 2014.

4. *Id.*, sondage « Les opinions de nos membres », n° 81, juillet à décembre 2017, 1 327 réponses dans l'Atlantique.

Bureau commun de l'efficacité de la réglementation et des services

En juin 2015, lors de la 26^e séance du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique (CPAM), ces derniers se sont engagés à unir leurs efforts pour améliorer la situation économique de la région et harmoniser leurs réglementations gouvernementales afin qu'il soit plus facile d'établir et d'exploiter une entreprise et de faire des affaires dans plus d'une province de l'Atlantique⁵. Lors de cette séance, Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard ont été invitées à se joindre au Bureau commun de l'efficacité de la réglementation et des services, qui avait été mis sur pied un peu plus tôt la même année par la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. Depuis, toutes les provinces de l'Atlantique ont adopté et promulgué une *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, qui établit une approche globale de la réglementation qui pourrait faciliter grandement la conduite des affaires (y compris la croissance des entreprises) dans la région.

Bien que le Bureau n'ait pas encore de structure ni d'effectif officiel, les quatre provinces ont déjà commencé à collaborer sous son égide sur plusieurs projets intéressants :

- Utilisation du numéro d'entreprise de l'ARC pour simplifier l'inscription auprès des commissions provinciales des accidents du travail.
- Reconnaissance mutuelle en matière de santé et de sécurité au travail.
- Uniformisation des profils des transporteurs de la région.
- Coordination des dates pour la hausse du salaire minimum.
- Uniformisation des exigences pour la conservation des registres (c.-à-d. quels relevés d'emplois doivent être conservés et pour combien de temps).
- Progression vers des documents d'appel d'offres communs.

« Il faut uniformiser l'obtention de permis pour les camionneurs dans toutes les provinces, les mesures temporaires de contrôle de la circulation, les commissions sur la sécurité au travail, et les associations professionnelles (ingénieurs, architectes, etc.). »
Membre FCEI, entrepreneur en construction, Nouvelle-Écosse

Les premiers résultats sont certes encourageants, mais les degrés de participation variables des provinces, ainsi que l'absence de structure officielle et d'une définition claire des responsabilités, pourraient faire obstacle au succès et à la longévité du Bureau. En outre, faute d'effectif permanent, le Bureau ne rend pas clairement compte de ses travaux; il ne produit pas de rapport annuel et n'a pas son propre site Web indépendant. Dans certains cas, ses travaux ont été repris dans des rapports provinciaux sur la réduction du fardeau administratif⁶. Toutefois, en l'absence d'un rapport public du Bureau ou des gouvernements provinciaux concernés, il est difficile de mesurer les progrès et d'évaluer les retombées des travaux réalisés. En outre, le soutien des chefs de PME s'estompera s'ils n'ont pas accès aux résultats ou s'ils n'en perçoivent pas les avantages.

5. Conseil des premiers ministres de l'Atlantique. [www.cap-cpma.ca/cap-french] (Consulté le 20 avril 2018).

6. En 2016, l'[Île-du-Prince-Édouard](#), le [Nouveau-Brunswick](#) et la [Nouvelle-Écosse](#) ont publié un rapport annuel sur la réduction du fardeau administratif. En 2017, seule la [Nouvelle-Écosse](#) a publié un rapport.

Stratégie de croissance pour l'Atlantique

Au cours des douze derniers mois, le gouvernement fédéral et les provinces de l'Atlantique ont présenté la Stratégie de croissance du commerce et des investissements en Atlantique et l'Entente sur le tourisme dans la région de l'Atlantique. Dans le cadre de ces nouveaux projets, le gouvernement fédéral et les provinces mettront en commun leurs ressources et collaboreront pour soutenir les entreprises de l'Atlantique qui désirent croître en exportant leurs produits ou services et pour promouvoir les destinations touristiques de la région aux États-Unis et au Royaume-Uni. Ces nouvelles mesures profiteront à certaines entreprises, mais avec un objectif aussi précis, de nombreuses PME en seront exclues.

Éducation

Tout comme les soins de santé, l'éducation fait partie des principales dépenses publiques. La nécessité d'offrir la meilleure éducation possible aux étudiants de la région pour qu'ils puissent se tailler une place sur la scène mondiale incite fortement les gouvernements à investir dans ce secteur. Malgré les investissements dans l'éducation et la formation, les entreprises ont encore du mal à trouver du personnel qualifié pour pourvoir les postes vacants. En fait, une recherche de la FCEI montre qu'à la fin de 2017, plus de 16 000 emplois dans la région de l'Atlantique étaient restés inoccupés pendant au moins quatre mois faute de candidats qualifiés⁷.

La coopération entre les provinces de l'Atlantique dans le domaine de l'éducation est de bon augure. Le Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF) est un organisme régional qui mise sur la collaboration pour soutenir le système d'éducation et dont le mandat comprend un travail coopératif pour améliorer l'apprentissage et maximiser l'efficacité. Parmi les nombreux projets collaboratifs en cours, le CAMEF est d'ailleurs l'un des rares à viser explicitement l'optimisation des économies. Selon son site Web⁸, le Conseil a participé à l'achat et à la mise en commun de fonds régionaux, à l'élaboration et à la mise en œuvre de plusieurs projets de coopération, ainsi qu'à la réduction des chevauchements des tâches inutiles entre les ministères de l'Éducation des provinces de l'Atlantique. Toutefois, le succès de ces projets n'est pas publié sur son site Web ou dans un rapport annuel.

Rétention des jeunes

Comme l'illustre un film canadien de 1970 acclamé par la critique⁹, le départ « pour la grande ville » des jeunes de l'Atlantique à la recherche de travail ou de débouchés ne date pas d'hier. Cette tendance a continué au fil des années¹⁰, et l'Ouest canadien est aujourd'hui la destination de prédilection pour les expatriés de l'Atlantique. Mais peu importe la destination, cet exode des jeunes en raison du manque de travail et de débouchés entraîne de lourdes conséquences économiques, sociales, démographiques et fiscales.

7. FCEI, *Postes à pourvoir*, mars 2018 [https://teamcfib.cfib.ca/teams/team_economics/help-wanted/Help-Wanted-report-2017Q4.pdf] (Consulté le 18 avril 2018).

8. [www.camet-camef.ca] (Consulté le 17 mai 2018).

9. *Le voyage chimérique*, film de Donald Shebib, Chevron Pictures, Canada, 1970.

10. Statistique Canada, *Recensement 2016*, Tableau CANSIM 051-000, « Estimations de la population selon le groupe d'âge et le sexe au Canada et dans les provinces et territoires. »

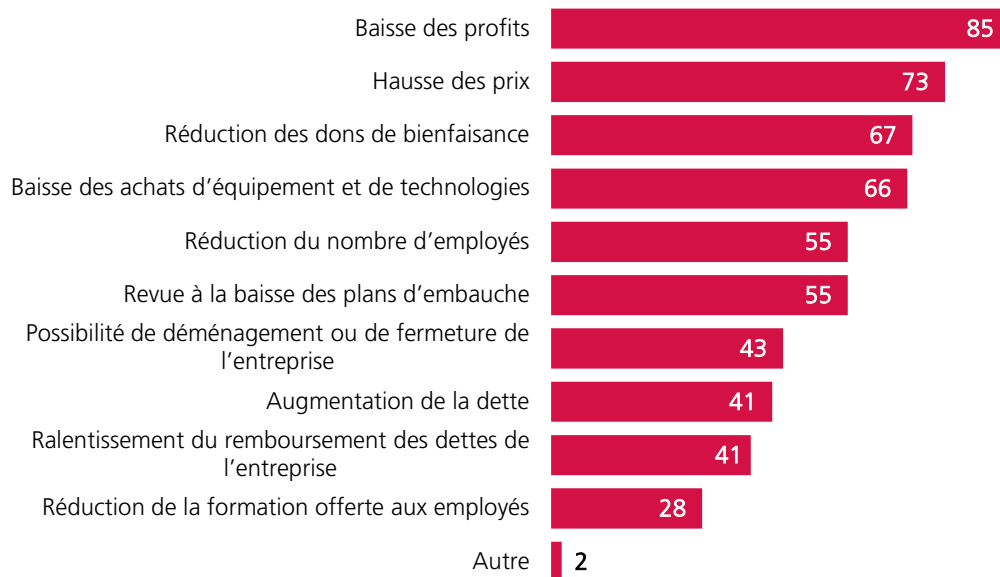
Les provinces de l'Atlantique sont très conscientes de ce problème et ont chacune leurs propres stratégies pour retenir les jeunes travailleurs. De plus, la Stratégie de croissance pour l'Atlantique, qui repose sur la collaboration entre le gouvernement fédéral et les provinces dans divers domaines, comprend un plan d'action visant la rétention des jeunes. Les gouvernements de l'Atlantique gagneraient à collaborer plus étroitement pour partager leurs réussites, mais aussi leurs échecs.

Le coût de l'inaction

Une absence de coopération pourrait être lourde de conséquences. En raison des dépenses publiques et des niveaux d'endettement élevés, ainsi que du rétrécissement de l'assiette fiscale et du ralentissement des économies, les PME craignent que les gouvernements n'en viennent à augmenter les impôts pour combler le manque à gagner, ce qui serait extrêmement dommageable pour les PME, car leurs impôts sont déjà très élevés. Une hausse d'impôt entraînerait non seulement une baisse des profits et une augmentation des prix pour la majorité des PME (85 %), mais elle pourrait également avoir de nombreuses autres répercussions négatives, comme une baisse des achats d'équipement et de technologies (66 %), une réduction du nombre d'employés, une revue à la baisse du plan d'embauche (55 %), et même une possibilité de déménagement ou de fermeture de l'entreprise (43 %) (Figure 7).

Figure 7

Si le gouvernement de votre province augmentait les taxes et les impôts de votre entreprise pour compenser la hausse des coûts des services publics, quel impact cela aurait-il sur vos affaires? (% des réponses)



Source : FCEI, sondage sur la collaboration entre les provinces de l'Atlantique, sept. à oct. 2017, 713 réponses.

Conclusion et recommandations

*« Nous profiterions tous d'une coopération régionale et mondiale, car comme on dit, « une marée montante soulève tous les bateaux. »
Jin Liqun, président de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures¹¹*

Les chefs d'entreprise de l'Atlantique sont aussi de cet avis. Pour relever les défis de demain, cette région devra compter sur une collaboration plus solide et plus profondément ancrée dans la culture de la fonction publique. Comme mentionné précédemment dans ce rapport, les provinces de l'Atlantique collaborent déjà dans plusieurs domaines. Étant donné que la vaste majorité des PME sont en faveur d'une coopération entre les gouvernements provinciaux afin de réduire les coûts et faire des économies, il est important que les efforts futurs rassemblent toutes les conditions gagnantes.

Les recommandations suivantes définissent un cadre de collaboration suffisamment flexible pour répondre aux besoins de chaque province, et suffisamment détaillé pour guider les efforts de coopération dans une direction fermement soutenue par les PME et profitable pour l'ensemble de la région.

1. **Niveler le leadership politique** : Un niveau égal et constant de leadership politique est essentiel au succès de la coopération. Les premiers ministres doivent piloter ce projet pour s'assurer que tous les ministères responsables adoptent des mesures concrètes et publient leurs résultats. Par exemple, pour renforcer la responsabilité en matière de réforme réglementaire, un haut fonctionnaire relevant directement du Premier ministre de chaque province devrait être rattaché au Bureau. Un leadership politique constant devrait également être encouragé par la participation à des groupes tels que le CPMA et le Conseil de la fédération.
2. **Mobiliser équitablement les ressources** : L'objectif de la coopération n'est pas d'alourdir la bureaucratie, mais il faut dégager suffisamment de ressources pour soutenir le succès de groupes comme le Bureau. En raison de l'accent mis sur la dimension régionale, chaque province devrait fournir un apport équitable de ressources financières et humaines pertinentes pour entretenir la vitalité de la coopération et garantir un niveau similaire d'attention et d'effort.
3. **Trouver la bonne structure** : Une coopération efficace et soutenue est impossible sans un modèle de gouvernance responsable. Lorsque la gouvernance n'est pas clairement définie, la mise en œuvre des projets, petits ou grands, peut s'avérer complexe. Il est donc important d'élaborer une structure efficace pour encadrer la coopération, en définissant, par exemple, une personne chargée de faire avancer le dossier et un responsable de l'atteinte des résultats.

11. Forum économique mondial, Davos, Suisse, 2016. [<http://en.people.cn/n3/2016/0629/c90000-9079153.html>] (Consulté le 18 avril 2018).

4. **Établir et communiquer des objectifs clairs** : La coopération régionale devrait d'abord et avant tout aider les gouvernements à réduire les dépenses publiques globales de la région tout en maintenant la qualité des services. Les provinces doivent s'efforcer de réduire le fardeau fiscal et administratif et d'améliorer leurs services publics. En tenant compte de ces objectifs, les gouvernements de la région devraient établir des cibles d'économies, de gains d'efficacité et de réduction des chevauchements.
5. **Se concentrer sur les préoccupations des PME** : Selon les PME, les soins de santé, le développement économique, la promotion du commerce, l'éducation et la rétention des jeunes représentent les cinq enjeux prioritaires nécessitant une coopération entre les provinces de l'Atlantique. Il est important de noter que les achats gouvernementaux, la formation et la certification, les normes d'emploi, l'immigration et la santé et la sécurité au travail ont également obtenu de nombreux votes. Il y a énormément de place pour la coopération, mais les gouvernements devront d'abord se concentrer sur les principaux défis de la région.
6. **Évaluer et présenter publiquement les progrès** : Sans évaluation, une véritable responsabilité est impossible. Il est donc important de mener des évaluations aussi détaillées que possible. Lorsque les domaines et les objectifs de collaboration auront été établis et pris en charge par un groupe pourvu d'une structure et de ressources adéquates, il faudra évaluer et présenter annuellement les progrès au public. Les provinces pourraient également retenir les services de vérificateurs généraux locaux pour accroître la transparence et la responsabilité.

À propos de la FCEI

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) représente 110 000 propriétaires de petites et moyennes entreprises au Canada, dont plus de 13 000 sont établies dans la région de l'Atlantique. Ces entreprises sont présentes dans tous les secteurs de l'économie et partout dans les quatre provinces de la région. La FCEI compte environ 5 200 membres en Nouvelle-Écosse, 5 000 membres au Nouveau-Brunswick, 2 000 membres à Terre-Neuve-et-Labrador et plus de 1 000 membres à l'Île-du-Prince-Édouard.

La FCEI définit son orientation d'après les points de vue de ses membres, selon le principe « un membre, un vote ». Grâce à des sondages réguliers et des échanges directs avec eux, elle détermine leurs principales préoccupations du moment, ainsi que les dossiers auxquels ils aimeraient voir les gouvernements s'attaquer en priorité.

Méthodologie

Le sondage de la FCEI intitulé *Collaboration entre les provinces de l'Atlantique* a été mené du 15 septembre au 29 octobre 2017 auprès de 713 propriétaires de PME de la région atlantique. Les résultats sont exacts à $\pm 3,7$ points de pourcentage, 19 fois sur 20. Au total, 265 réponses proviennent du Nouveau-Brunswick, 303 de la Nouvelle-Écosse, 95 de Terre-Neuve-et-Labrador, et 50 de l'Île-du-Prince-Édouard. Les questions du sondage et le cumul des réponses par province sont présentés à l'Annexe A.

Le sondage visait à recueillir le point de vue des membres FCEI sur la coopération régionale, leurs difficultés en tant que chefs d'entreprise, les défis auxquels leurs gouvernements respectifs sont confrontés et les solutions possibles aux problèmes de l'Atlantique.

Résultats du sondage : *Collaboration entre les provinces de l'Atlantique*

Méthode d'enquête : Web

Période de sondage : 15 sept. - 29 oct. 2017

Date de la mise en tableaux : Novembre 2017

Total des réponses : 713

Les résultats sont exacts à $\pm 3,7$ points de pourcentage, 19 fois sur 20.

1. Selon vous, quels sont les principaux problèmes auxquels votre entreprise est actuellement confrontée? (Sélectionnez toutes les réponses pertinentes)

	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	Atlantique
Pénurie de main-d'œuvre qualifiée	47,9	43,6	52,0	41,1	45,4
Fardeau fiscal (taxes et impôts)	75,5	64,7	62,0	74,7	69,8
Taille réduite du marché	29,1	28,1	28,0	28,4	28,5
Fardeau réglementaire	34,3	36,0	40,0	26,3	34,4
Obstacles pour accéder à de nouveaux marchés	8,7	5,6	10,0	3,2	6,7
Augmentation des coûts d'exploitation (énergie, main-d'œuvre, assurance-emploi, indemnisation des travailleurs, etc.)	83,8	75,9	82,0	90,5	81,2
Manque d'accès au financement	17,7	13,9	12,0	8,4	14,4
Autre	7,5	6,9	6,0	7,4	7,2
Je ne sais pas	0,8	1,0	0,0	0,0	0,7

2. Dans quelle mesure êtes-vous convaincu que votre entreprise arrivera à résoudre ces problèmes? (Sélectionnez une seule réponse)

	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	Atlantique
Tout à fait convaincu	9,5	13,4	18,4	11,6	12,0
Plutôt convaincu	54,0	56,9	46,9	68,4	56,7
Pas très convaincu	27,8	22,7	32,7	16,8	24,5
Pas du tout convaincu	5,3	3,0	0,0	2,1	3,5
Je ne sais pas	3,4	4,0	2,0	1,1	3,3

3. Selon vous, quel est le principal problème auquel le gouvernement de votre province sera confronté au cours des cinq prochaines années? (Sélectionnez une seule réponse)

	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	Atlantique
Augmentation de la dette publique	17,5	15,4	26,5	27,7	18,6
Rétrécissement de l'assiette fiscale	7,2	11,1	4,1	6,4	8,5
Dépenses publiques non viables	26,6	20,5	32,7	31,9	25,1
Faible croissance économique	16,0	15,4	2,0	20,2	15,3
Manque de compréhension de la réalité entrepreneuriale	28,1	31,2	34,7	11,7	27,7
Autre	3,0	3,0	0,0	1,1	2,6
Je ne sais pas	1,5	3,4	0,0	1,1	2,1

4. Dans quelle mesure êtes-vous convaincu que le gouvernement de votre province arrivera à résoudre ce problème? (Sélectionnez une seule réponse)

	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	Atlantique
Tout à fait convaincu	0,0	0,8	0,0	0,0	0,3
Plutôt convaincu	3,9	12,9	4,5	7,1	8,2
Pas très convaincu	45,7	51,1	50,0	54,8	49,5
Pas du tout convaincu	48,3	31,8	45,5	36,9	39,6
Je ne sais pas	2,1	3,4	0,0	1,2	2,4

5. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec les énoncés suivants? (Sélectionnez une réponse par ligne)

Lorsqu'ils sont confrontés à des problèmes communs, les gouvernements des provinces de l'Atlantique devraient travailler ensemble pour trouver des solutions et réduire les coûts.

	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	Atlantique
Tout à fait d'accord	77,1	74,9	59,6	62,4	73,0
Plutôt d'accord	19,4	21,3	34,0	31,2	22,8
Plutôt pas d'accord	0,4	0,7	2,1	5,4	1,3
Pas du tout d'accord	1,6	1,4	0,0	0,0	1,2
Je ne sais pas	1,6	1,7	4,3	1,1	1,8

5. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec les énoncés suivants? (Sélectionnez une réponse par ligne)

Le gouvernement fédéral devrait contribuer à résoudre les problèmes de la région de l'Atlantique.

	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	Atlantique
Tout à fait d'accord	47,0	42,8	46,8	46,2	45,1
Plutôt d'accord	37,5	42,4	31,9	48,4	40,7
Plutôt pas d'accord	7,9	7,9	8,5	3,3	7,3
Pas du tout d'accord	4,3	3,8	10,6	1,1	4,1
Je ne sais pas	3,2	3,1	2,1	1,1	2,8

5. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec les énoncés suivants? (Sélectionnez une réponse par ligne)

Le secteur privé devrait participer davantage à la prestation des services publics lorsqu'il est en mesure d'offrir des solutions économiques et de qualité.

	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	Atlantique
Tout à fait d'accord	56,9	53,1	44,7	57,6	54,5
Plutôt d'accord	31,6	35,9	44,7	30,4	34,2
Plutôt pas d'accord	2,4	4,8	4,3	7,6	4,3
Pas du tout d'accord	3,2	2,1	2,1	1,1	2,3
Je ne sais pas	5,9	4,1	4,3	3,3	4,7

6. À l'heure actuelle, les gouvernements des provinces de l'Atlantique collaborent dans plusieurs domaines à l'offre de services et à la réduction des coûts. À votre avis, quels sont les domaines prioritaires sur lesquels ils devraient travailler ensemble?

(Sélectionnez toutes les réponses pertinentes)

	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	Atlantique
Soins de santé	77,0	76,6	81,3	60,2	74,9
Éducation	65,5	59,1	58,3	47,3	59,8
Promotion du commerce et de l'investissement	61,9	61,5	60,4	61,3	61,5
Formation et certification	54,4	49,8	62,5	39,8	51,0
Normes d'emploi	50,0	43,3	41,7	36,6	44,7
Développement économique	67,5	64,3	58,3	53,8	63,6
Santé et sécurité au travail	36,5	33,7	25,0	25,8	33,0
Indemnisation des travailleurs	43,7	40,2	31,3	38,7	40,6
Immigration	31,3	37,1	27,1	25,8	32,7
Rétention des jeunes	58,3	60,5	56,3	48,4	57,7
Achats gouvernementaux (médicaments sur ordonnance, autobus scolaires, services informatiques, etc.)	57,9	54,3	58,3	41,9	54,2
Autre (veuillez préciser)	3,6	4,1	0,0	2,2	3,4
Aucune de ces réponses : les gouvernements des provinces de l'Atlantique ne devraient pas travailler ensemble	0,0	0,3	0,0	0,0	0,1
Je ne sais pas	2,4	2,1	4,2	5,4	2,8

7. **Lorsque les gouvernements des provinces de l'Atlantique unissent leurs efforts pour résoudre des problèmes communs, sur quels objectifs devraient-ils se concentrer pour assurer la santé économique à long terme de la région?** (Sélectionnez toutes les réponses pertinentes)

	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	Atlantique
Réduire la taille de l'administration publique et les coûts qui y sont associés	82,7	80,6	89,6	83,7	82,4
Améliorer l'efficacité des services gouvernementaux	77,8	74,7	85,4	77,2	76,9
Développer le commerce et l'investissement	56,9	53,1	56,3	38,0	52,7
Réduire le fardeau administratif et réglementaire	76,6	78,5	79,2	63,0	75,7
Baisser les taxes et les impôts	79,8	76,4	79,2	77,2	78,0
Accroître l'immigration	21,8	33,0	22,9	26,1	27,2
Créer une zone de libre-échange à l'échelle de la région	48,8	44,1	41,7	33,7	44,2
Autre (veuillez préciser)	2,8	3,5	2,1	1,1	2,8
Aucune de ces réponses : les gouvernements des provinces de l'Atlantique ne devraient pas travailler ensemble	0,0	0,3	0,0	0,0	0,1
Je ne sais pas	1,2	1,7	0,0	1,1	1,3

8. **Si le gouvernement de votre province augmentait les taxes et les impôts de votre entreprise pour compenser la hausse des coûts des services publics, quel impact cela aurait-il sur vos affaires?** (Sélectionnez toutes les réponses pertinentes)

	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	Atlantique
Baisse des profits	85,1	84,9	91,7	82,2	85,1
Réduction du nombre d'employés	61,7	49,1	47,9	62,2	55,4
Revue à la baisse des plans d'embauche	58,5	50,5	50,0	58,9	54,5
Ralentissement du remboursement des dettes de l'entreprise	41,9	34,0	33,3	31,1	36,5
Hausse des prix	76,2	69,8	75,0	74,4	73,2
Réduction de la formation offerte aux employés	34,3	26,0	16,7	25,6	28,3
Augmentation de la dette	43,5	38,9	37,5	43,3	41,1
Réduction des dons de bienfaisance	70,6	62,5	77,1	67,8	67,2
Baisse des achats d'équipement et de technologies	69,8	62,8	64,6	65,6	65,9
Possibilité de déménagement ou de fermeture de l'entreprise	48,8	38,9	41,7	38,9	42,8
Autre	1,6	1,8	2,1	1,1	1,6
Je ne sais pas	0,4	0,4	0,0	0,0	0,3

9. **Avez-vous des commentaires au sujet de la collaboration entre le gouvernement de votre province et les gouvernements des autres provinces de l'Atlantique que vous aimeriez communiquer aux politiciens provinciaux? La FCEI se chargera de les leur transmettre lors de ses rencontres avec eux.** (question ouverte)

Commentaires : (question ouverte)